

## CONTRIBUTION AU PROJET SOLARZAC

Le 19 Juillet 2019

En tant qu'agriculteur, je ne comprends pas les arguments de ceux qui s'opposent actuellement au projet.

Ce projet est une des seules opportunités que le territoire a de réintroduire une exploitation agricole sur le site, en dehors de la zone prévue pour l'installation des panneaux photovoltaïques.

La réhabilitation de la bergerie par le maître d'ouvrage pourrait offrir des conditions de travail confortables pour de futurs et jeunes exploitants.

Aussi, depuis environ 30 ans, le domaine de Calmels est clôturé. Aucune activité n'y a vu le jour, hormis celle de chasse commerciale.

Le projet SOLARZAC traduit la volonté de rouvrir au public quelques centaines d'hectares du domaine, et de les rendre accessibles par tous, et pour toute activité touristique dans une zone naturelle classée.

Je soutiens donc la poursuite du projet SOLARZAC en vue de tous les bénéfices qu'il offrirait au territoire pour son développement.

Guillaume CAMPLO